



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**FRANCE 2030 : UN AN APRES SON LANCEMENT,  
LES PREMIERS RÉSULTATS CONCRETS EN ÎLE-DE-FRANCE SONT LÀ !**

Paris, le 18/11/2022

La Première ministre Elisabeth Borne a présidé, vendredi 18 novembre, le comité de suivi national France 2030. Aux côtés des ministres en charge du déploiement du plan, des représentants des écosystèmes, des réseaux des entreprises et de la recherche, des organisations syndicales et patronales et des opérateurs, la Première ministre a dressé un premier bilan de l'action de France 2030, un an après son lancement par le Président de la République le 12 octobre 2021, et détaillé les feuilles de route stratégiques.

Avec 8,4 milliards d'euros investis dans plus de 1700 projets innovants sur tout le territoire, France 2030 a accéléré son déploiement pour structurer nos écosystèmes et transformer durablement des secteurs clés de notre économie par l'innovation, l'industrialisation et la recherche.

En Île-de-France, les projets soutenus par France 2030, au nombre de 682 et pour un montant global de 1,9 milliard d'euros, sont bien présents et marquent un dynamisme territorial fort.

**54 MD€, 10 OBJECTIFS ET 6 LEVIERS POUR MIEUX VIVRE, MIEUX PRODUIRE ET MIEUX COMPRENDRE LE MONDE**

**Politique prioritaire du Gouvernement**, France 2030 porte une ambition claire : positionner la France non pas seulement en simple acteur, mais bien en leader du monde de demain. **France 2030 transforme les envies d'agir en projets concrets pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre le monde.**

Avec des moyens inédits, 54 Md€ sur 5 ans, France 2030, ce sont :

**10 objectifs** précis et facilement identifiables :

1. Faire émerger en France d'ici 2030 des réacteurs nucléaires de petite taille, innovants et avec une meilleure gestion des déchets
2. Faire de la France le leader de l'hydrogène décarboné et développer des technologies d'ENR à la pointe
3. Décarboner notre industrie et la production d'intrants
4. Produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et zéro émission
5. Produire en France, à l'horizon 2030, le premier avion bas-carbone
6. Innover pour une alimentation saine, durable et traçable
7. Produire en France au moins 20 bio-médicaments, notamment contre les cancers, les maladies

- chroniques et développer et produire des dispositifs médicaux innovants
8. Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs
  9. Prendre tout notre part à la nouvelle aventure spatiale
  10. Investir le champ des fonds marins

-

**6 leviers** pour développer les matériaux, le numérique ou encore les start-ups, la recherche et la formation ;

1. Sécuriser l'accès aux matières premières
2. Sécuriser l'accès aux composants stratégiques, notamment électronique, robotique et machines intelligentes
3. Développer les talents en construisant les formations de demain
4. Maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres
5. S'appuyer sur l'excellence de nos écosystèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation
6. Accélérer l'émergence, l'industrialisation et la croissance des startups

**Pour une territorialisation renforcée**, la Première ministre a annoncé le déploiement de « **Sous-préfets France 2030 et investissements** », qui relayeront les dispositifs et surtout qui seront en charge d'accompagner les projets industriels, qui relève de l'Etat, en lien avec les collectivités.

### **UNE STRATEGIE D'INVESTISSEMENT CLAIRE POUR VISER L'EXCELLENCE AVEC DES INDICATEURS CONCRETS POUR EVALUER L'IMPACT**

France 2030, c'est **une stratégie d'investissement** qui :

- **viser l'excellence**, pour préparer la France de 2030 dans un contexte de concurrence internationale et qui nécessite de concentrer les moyens sur les projets et les technologies les plus prometteurs.
- **fait de la décarbonation de l'économie l'enjeu majeur**, avec un objectif de financer 50 % des projets permettant de réduire concrètement les émissions de CO<sup>2</sup> de notre pays.
- **mise sur les acteurs émergents et les territoires**, pour stimuler nos écosystèmes et les acteurs établis. 60% des bénéficiaires de France Relance sont des PME.

**La notion d'impact est au cœur du pilotage des investissements de France 2030.** Pour la décliner à l'échelle de France 2030, un référentiel a été élaboré et se déploie de manière systématique à chaque étape du cycle d'investissement : sélection des projets, suivi et évaluation.

- **8 domaines principaux sont analysés** : innovation ; développement économique ; décarbonation et développement durable ; autonomie stratégique et souveraineté ; capital humain et connaissances ; leadership ; santé et social; mixité.
- En outre, **chaque projet est également systématiquement évalué au regard de ses effets d'entraînement territoriaux** : contribution à l'émergence d'un territoire inattendu, renforcement d'une filière sur plusieurs territoires, potentiel de répliquabilité des innovations à des échelles plus vastes, démonstration de l'innovation en conditions réelles dans les territoires. Selon les objectifs poursuivis, des indicateurs spécifiques peuvent également être ajoutés à l'analyse.

**Des éléments chiffrés de France 2030 seront rendus publics sur [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr)**, notamment la liste des bénéficiaires, les montants engagés par action et par territoire, ainsi que les données d'impacts.

### **FRANCE 2030 EN ILE-DE-FRANCE, UN MAILLAGE LOCAL PUISSANT**

France 2030 agit pour tous et partout. Depuis un an, son déploiement est marqué par le soutien à de nombreux projets locaux.

**Au total, en Île-de-France se sont 682 projets lauréats, et 1,9 milliard d'euros engagés (hors France 2030 régionalisé, fonds propres et aides guichets Bpifrance).**

## Par exemple, en Île-de-France, France 2030 soutient :

- **Neofarm**, une entreprise qui conçoit des fermes technologiques sur petite surface, installées à proximité des villes. En associant la technologie à l'agroécologie, l'équipe de NéoFarm souhaite cultiver intelligemment des fruits et légumes bio et réduire la pénibilité du travail des maraîchers. Elle propose ainsi une solution clé en main de production locale de fruits et légumes bio, avec une distribution des produits en circuit court selon les principes de l'agroécologie. Neofarm a installé sa serre pilote dans les Yvelines au printemps 2018 et a développé plusieurs innovations complémentaires tel qu'un logiciel de gestion de l'activité maraîchère et un portique équipé de différents outils. Dans le cadre de France 2030, l'entreprise a bénéficié du soutien de l'État à hauteur d'1,2 millions d'euros.
- **Fluigent**, une entreprise DeepTech de la santé spécialisée dans la microfluidique. Elle est lauréate de France 2030 régionalisé pour un projet qui permet de développer et d'industrialiser un nouveau contrôleur de pression microfluidique qui allie la stabilité de la pression et le contrôle du débit des pousses seringues pour apporter un réel gain pour l'utilisateur en termes de performance, encombrement, et contrôle. La microfluidique regroupe l'ensemble des technologies permettant de manipuler des fluides et des objets biologiques à très petite échelle. Déjà utilisées dans de prestigieux laboratoires de recherche, et dans de nombreux pays, les solutions microfluidiques de l'entreprise francilienne Fluigent s'attaquent désormais de plus en plus à des usages industriels. Dans le cadre du volet régionalisé de France 2030, l'entreprise a bénéficié d'un financement de 400 000 euros.
- **ISpheres**, une société Deeptech issue d'un laboratoire de recherche de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles (ESPCI), qui a mis au point des procédés microfluidiques permettant la fabrication de microsphères innovantes et de hautes valeurs commerciales et sociétales. Le projet ISpheres Stage 1, lauréat de France 2030 régionalisé, vise à concevoir et développer des microsphères et des moyens de production associés afin de fournir en intrants et matériaux innovants plusieurs secteurs industriels français tels que le diagnostic médical ou la bioproduction. Dans le cadre du volet régionalisé de France 2030, l'entreprise a bénéficié d'un financement de 498 000 euros.

56 % des fonds du plan ont été alloués à des porteurs installés en région. Pour renforcer l'ancrage territorial du plan, 11 régions se sont déjà associées à l'Etat pour un volet régionalisé de France 2030 copiloté par les présidents des conseils régionaux et les préfets de région. Parmi les 11 conventions déjà signées figure une région d'outre-mer, la Réunion.

Doté de 1 milliard d'euros financé à parité par l'Etat et les Régions, « France 2030 régionalisé » a pour objectif **d'accompagner l'innovation, des start-ups, PME, ETI ou organismes locaux notamment, sur tout le territoire national. Sa particularité réside dans son mode de financement paritaire : chaque euro investi par l'Etat est complété d'un euro investi par la Région.**

**Pour l'Île-de-France, ce sont 183 millions qui vont permettre à la préfecture de Région et au conseil régional de détecter et d'accompagner, avec les services et leurs partenaires, notamment les opérateurs Bpifrance et la Banque des Territoires, des projets innovants afin de faire naître des grands champions français capables d'essaimer par-delà nos frontières nationales.**

**Le plan d'investissement France 2030 :**

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir

**Contacts presse :**

Secrétariat général pour l'investissement -  
[presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)

Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

